



DES PAS QUI NOUS RAPPROCHENT.

3 500 CLUBS ET 10 000 ANIMATEURS
VOUS ACCUEILLENT

**ADHÉSION SAISON
2026/2027**



Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Mayenne
Maison du Tourisme 84, Avenue Robert Buron 53000 LAVAL
Tél. : 02 43 53 12 91 / mayenne@ffrandonnee.fr

Les champs obligatoires comportent le sigle *

Nouvelle adhésion ☐	Renouvellement ☐			
Numéro de licence (si déjà licencié(e) dans un club ou comité FFRandonnée) :				
Nom* : Prénom* : Date de Naissance* :				
Sexe* : F ☐ M ☐				
Adresse* :				
Code Postal* : Ville* :				
Nationalité* : Téléphone Portable : Téléphone Fixe :				
Adresse e-mail* (obligatoire) :				
Rattachés pour la licence famille :				
Nom	prénom	Adresse	Date de naissance	sexe F ou M
.....				
.....				

Cotisation 2026/2027

Licence unique + Assurance Accidents Corporels	40 € (avec frais de gestion comité) ☐
Licence famille + Assurance Accidents Corporels	80 € (avec frais de gestion comité) ☐
Abonnement Passion Rando - 4 numéros/an	10 € ☐

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) :

« En fournissant votre adresse électronique vous consentez à ce que vos informations personnelles soient seulement utilisées dans le cadre de votre demande, de la relation commerciale éthique et personnalisée »

☐ J'accepte de recevoir les infos de la FFRandonnée et du Comité départemental (Balises 53)

☐ J'accepte de recevoir les infos des partenaires de la FFRandonnée

CERTIFICAT MÉDICAL :

Règles concernant les certificats médicaux pour les adhérents FFRandonnée :

☐ **Toute première prise de licence ou reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus.** Je fournis un CACI (Certificat médical d'Absence de Contre-Indication) pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités connexes (loisirs et/ou compétition), datant de moins de six mois est obligatoire

☐ **Renouvellement annuel de la licence** : j'atteste avoir rempli l'auto-questionnaire personnel de santé fourni par la FFRandonnée et avoir répondu « non » à toutes les questions en toute honnêteté. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées (loisirs et/ou compétition).

Cet auto-questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré à l'association ni à ses animateurs. Je fournis l'attestation de questionnaire santé.

☐ **Pour un mineur** : aucun CACI n'est requis lors d'une prise de licence ou de son renouvellement. Il faut seulement l'attestation par les responsables de l'autorité parentale que l'auto-questionnaire spécifique aux mineurs (réglementaire) a été rempli conjointement (patents et enfant) et que toutes les réponses aux questions sont négatives. Dans le cas d'une ou plusieurs réponses positives, la consultation du médecin est obligatoire pour établir (ou pas) un CACI datant de moins de six mois pour la ou les disciplines concernées.

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Nom* : Prénom* : Téléphone :

MODE DE RÈGLEMENT :

Le montant total de ma commande s'élève à €

☐ Je règle par chèque (à l'ordre du CDRP53)

☐ Je règle par virement

☐ Je règle en espèces

Date :

Signature :